

QUESTION/ENGAGEMENT

Caractérisation de l'environnement socio-économique et socio-démographique et la distance des résidences les plus proches (résidences et autres) autour des terminaux français, référence DT2 p. 23

RÉPONSE

A. ENVIRONNEMENT DU TERMINAL DE MONTOIR DE BRETAGNE

A.1. Situation géographique

Le terminal méthanier est implanté dans la zone industrialo-portuaire de la commune de Montoir-de-Bretagne (Loire Atlantique), elle-même dans l'emprise du port Autonome de Nantes — Saint-Nazaire (sites portuaires Aval).

Le terminal occupe un terrain de 72 ha dont la forme est sensiblement celle d'un rectangle de 900 m (est-ouest) sur 800 m (nord-sud).

Il est implanté entre un terminal agroalimentaire et multivrac à l'*est*, et un terminal à marchandises diverses et conteneurs à l'*ouest*.

Il est bordé au *nord* par la route départementale D100, dénommée boulevard des Grandes Rivières et, de l'autre côté de cette route, l'aérodrome Saint-Nazaire – Montoir.

Au *sud* il est bordé par l'estuaire de la Loire et notamment le chenal de navigation de Saint-Nazaire vers Donges et Nantes.

Deux cartes et une photo aérienne sont fournies à la fin du document pour préciser la localisation et l'environnement du site.

Le sol du terminal est constitué d'un remblai hydraulique de 2 m de sable datant des années 1973-1974 et reposant sur des vases alluvionnaires (épaisseur de 20 à 35 m).

Au-dessous se trouve la roche-socle (gneiss) sur laquelle sont ancrés les pieux de fondation de tous les ouvrages de génie civil concernant le procédé.

A.2. Démographie et habitat

A.2.1. Personnel sur le terminal

Le terminal emploie environ 130 agents au total, dont 42 en service continu (6 équipes de 7 agents de quart). Ce personnel est réparti entre :

- les bureaux et ateliers situés près de l'entrée *nord* et inoccupés en dehors des heures ouvrables;

- le bâtiment sécurité situé entre le bâtiment administratif et la tour de contrôle, et inoccupé en dehors des heures ouvrables;
- la tour de contrôle d'où est conduite l'exploitation 24h/24, et qui est située à l'entrée est.

A.2.2. Population résidente

Les zones d'habitats les plus proches sont (distances données à partir de la clôture du terminal) :

- à 1,3 km à l'*ouest*, le quartier « le Bossin » sur la commune de Trignac
- à 1,2 km au *nord*, le quartier « le Village » sur la commune de Montoir-de-Bretagne

L'Etablissement recevant du public (ERP) le plus proche est à environ 1 km au *nord* : il s'agit de l'aéroclub de Montoir-de-Bretagne.

Les communes qui entourent le terminal dans un rayon de quelques kilomètres sont (population source INSEE) :

- au *nord* : Montoir-de-Bretagne (6 369 habitants — 160 habitant par km²)
- au *nord-ouest* : Trignac (7 299 habitants – 512 habitants par km²)
- à l'*est* : Donges (6 356 – 131 habitants par km²)
- à l'*ouest* : Saint-Nazaire (68 616 habitants – 1 466 habitants par km²)

A.2.3. Montoir-de-Bretagne

La commune de Montoir-de-Bretagne est un chef-lieu de canton de l'ouest du département de la Loire-Atlantique. Elle s'étend sur 3 976 hectares et comptait 6 369 habitants au dernier recensement de 1999. À 400 km de Paris, 50 km de Nantes et première couronne de Saint-Nazaire, Montoir-de-Bretagne occupe une position géographique privilégiée, à la porte de la Brière et de la presqu'île guérandaise.

Intégrée à la zone d'emplois de Saint-Nazaire (57 communes des rives nord et sud de la Loire), elle participe étroitement au développement économique et social de la partie aval de l'estuaire de la Loire dont elle longe la rive droite sur environ 6 km. Disposant de toutes les infrastructures nécessaires à un développement économique, la commune de Montoir-de-Bretagne confirme sa position de porte de l'agglomération Nazairienne et du Parc Naturel Régional de Brière :

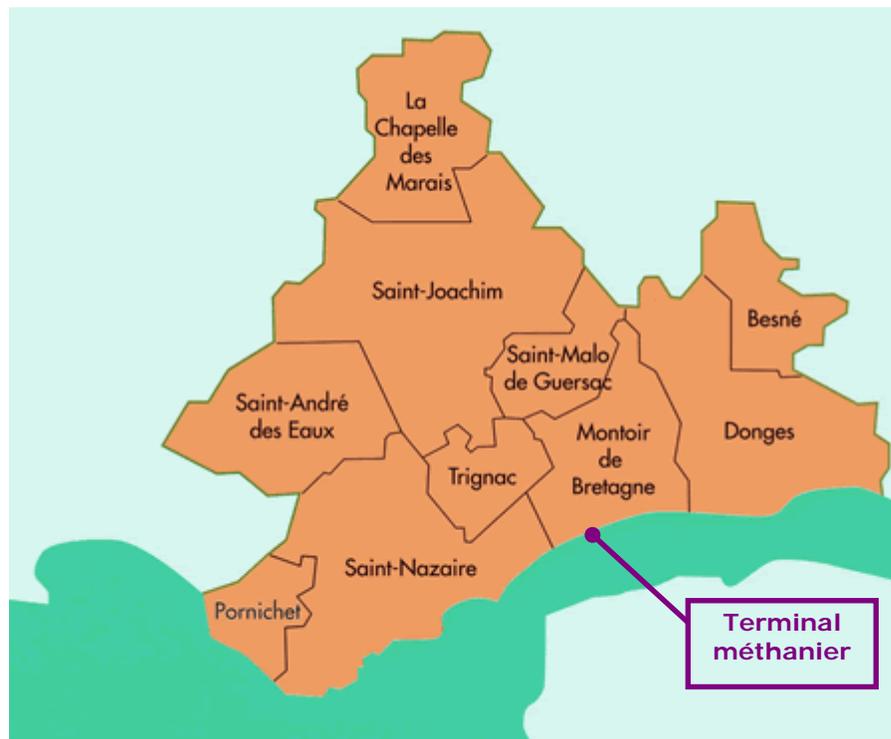
- une desserte routière fonctionnelle avec la route nationale 171, à 2x2 voies ;
- une desserte ferroviaire efficace avec des embranchements sur la ligne Paris/Le Croisic (Montoir-de-Bretagne se trouvant à 2h30 de Paris en TGV);
- une desserte aérienne adaptée avec la deuxième piste du Grand-Ouest derrière Nantes Atlantique;

- la desserte maritime la plus importante de l'Estuaire de la Loire avec plusieurs terminaux spécialisés.

Enfin, la commune dispose de trois salles polyvalentes et d'un complexe sportif pouvant accueillir près d'une vingtaine de disciplines (plus de 1 500 licenciés). Elle héberge aussi cinq groupes scolaires et un collège, soit près de 1 100 élèves. Un office socioculturel et une maison de la jeunesse proposent des activités modulées en fonction des besoins et des attentes de la population.

A.2.4. La CARENE

Les communes qui entourent le terminal font partie de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire, la CARENE, regroupant dix communes : Besné, La Chapelle-des-Marais, Donges, Montoir-de-Bretagne, Pornichet, Saint-André-des-Eaux, Saint-Joachim, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Nazaire et Trignac. Cette communauté comporte une grande diversité de lieux de vie aux identités très différentes : campagne, centre urbain, station balnéaire, à deux pas des rives de la Loire, des marais de la Brière ou de la mer.



Les responsables de la CARENE sont des élus qui travaillent à la fois pour leur commune et pour l'agglomération toute entière. Depuis 10 ans, les domaines dans lesquels la Communauté d'agglomération agit à la place et pour le compte des communes sont la réalisation de voies structurantes, l'eau, l'assainissement, l'habitat, l'économie, les ordures ménagères et l'environnement, les équipements culturels et sportifs, l'activité touristique, l'enseignement supérieur et la recherche, les études générales.

L'ensemble représente un territoire de 318 km², dont 15 600 ha de zones humides. Au total, l'agglomération regroupe 115 000 habitants, depuis la plus petite commune Besné (2 211 habitants) jusqu'à la plus grande, Saint-Nazaire.

Autres chiffres clés de la CARENE :

- Près de 49 000 emplois dans plus de 3 000 établissements agricoles, industriels, commerciaux de construction ou les services;
- Entre 1998 et 2001, le taux de chômage est passé de 18 % à 11 %;
- 17 600 jeunes scolarisés de l'école primaire à l'enseignement supérieur;
- 2 900 étudiants dans l'enseignement supérieur;
- 10 laboratoires de recherche pour environ 120 chercheurs.

Les emplois salariés (hors profession libérale et entreprises individuelles, soit 38 400 emplois) se répartissent comme suit :

	Montoir de Bretagne	CARENE
Commerce	7 %	16 %
Construction	18 %	7 %
Industrie	30 %	34 %
Services (*)	45 %	43 %

(*) Dans chaque cas les services aux entreprises constituent environ 30 % des emplois de service

Depuis 10 ans, la tendance démographique s'est inversée : dans le cas de Saint-Nazaire, la population avait diminué de 4 439 habitants (6,4 %) entre 1975 et 1990, elle a augmenté de 3804 habitants (5,9 %) depuis 1990; l'augmentation est particulièrement sensible depuis 1999 : +2 742 habitants (+4,2 %).

Conséquence de l'attractivité, le rythme de production annuelle de logements sur le territoire de la CARENE s'est accéléré sur la période 1999-2005 passant à 865 logements/an (675 logements/an sur la période 1990-1999); les objectifs sont de construire plus de 1000 logements, en réhabiliter plus de 1000, accueillir plus de 1000 personnes par an. En moyenne, 57 % des ménages sont propriétaires de leur logement.

A.3. Développement économique

La région nazairienne a longtemps été identifiée par ses deux filières industrielles historiques, construction navale (Chantiers de l'Atlantique) et construction aéronautique (Airbus), ainsi que par le port et la raffinerie de Donges.

Depuis 10 ans une politique de diversification menée par la CARENE a permis de créer des emplois dans le commerce, les services, le tourisme,

tout en concrétisant de nouvelles implantations industrielles non liées à l'industrie navale et aéronautique.

L'économie résidentielle représente un des axes de développement privilégié du territoire du fait de l'attraction résidentielle vers les zones littorales (résidences principales et secondaires). Ceci se traduit par le développement des services aux personnes (notamment avec une population vieillissante), le développement des commerces et services, le développement de l'offre touristique notamment par la remise en valeur du milieu urbain ou de lieux d'intérêts, et la création de lieux de loisirs.

Pour les années à venir, la CARENE privilégie 7 axes stratégiques de développement :

Renforcer l'économie maritime

- Conforter les industries navales et nautiques
- Affirmer la vocation portuaire et développer la plateforme énergétique
- Soutenir une activité logistique et portuaire
- Consolider le pôle de formation et de recherche lié à l'économie maritime

Affirmer la position aéronautique

- Attirer de nouvelles activités différenciantes et complémentaires en adéquation avec les spécificités économiques, urbaines et sociales du territoire

Poursuivre la politique de diversification

- Développer un pôle tertiaire de dimension régionale
- Valoriser le potentiel touristique
- Constituer un pôle d'excellence sur l'énergie

Miser sur l'économie résidentielle

- Se doter d'un appareil commercial à la hauteur d'un bassin de 250 000 habitants
- Accompagner la dynamique des services résidentiels
- Donner une nouvelle notoriété aux activités de santé

Renforcer l'économie de la connaissance et l'initiative

- Valoriser les filières d'excellence d'un pôle d'enseignement supérieur et de recherche
- Implanter de nouveaux acteurs de formation en synergie avec le tissu économique local
- Favoriser l'innovation et la création d'entreprises

Optimiser et valoriser les espaces à vocation économique

- Améliorer l'accessibilité et les infrastructures
- Rationaliser la ressource foncière à destination économique
- Qualifier les zones d'activités
- Accompagner les mutations de l'activité agricole

Promouvoir le territoire

- Construire une image attirante et différenciée
- Prospecter les filières stratégiques et de diversification

A.4. Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire (PANSN)

A.4.1. Rôle et missions

Le port Autonome de Nantes Saint-Nazaire (PANSN) a été créé par le décret n° 65-938 du 8 novembre 1965. C'est un établissement public de l'État, à caractère industriel et commercial. Il est doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière et est placé sous la tutelle du Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer.

Le PANSN est chargé, à l'intérieur des limites de sa circonscription des travaux d'extension et d'amélioration, de renouvellement et de reconstruction, ainsi que de l'exploitation, de l'entretien et de la police du port et de ses dépendances et de la gestion du domaine immobilier qui lui est affecté.

Son territoire s'étend de Nantes à Saint-Nazaire, les principaux sites intermédiaires étant situés sur les communes de Donges et Montoir-de-Bretagne. Port multispécialiste, il répond aux besoins de différents secteurs d'activité : approvisionnement en énergie, échanges liés à l'activité agricole et agro-alimentaire et à l'industrie. Il génère ainsi environ 26 000 emplois et 2,7 milliards d'euros¹ de valeur ajoutée dans les régions du Grand Ouest.

Quatrième port autonome français, après Marseille (95,7 Mt), Le Havre (69 Mt), Dunkerque (50 Mt), et avant Rouen (21,9 Mt) et Bordeaux (8,4 Mt), le PANSN est en relation avec 400 ports dans le monde. Il traite annuellement environ 34,5 millions de tonnes (chiffre 2005) de marchandises (dont 77 % d'hydrocarbures).

Il est le premier port agro-alimentaire, la première place de négoce du bois (avec les terminaux de Cheviré à Nantes) en France, et le premier port de la façade Atlantique.

A.4.2. Infrastructures existantes

Les principales infrastructures portuaires se répartissent comme suit :

Sites portuaires Aval

Montoir de Bretagne

Terminal méthanier : importation et regazéification du GNL

Terminal agro-alimentaire et multivrac : aliments pour le bétail, céréales, engrais en vrac, ciment, bentonite, etc.

Terminal charbonnier : centrale de Cordemais

¹ Soit 1,9 milliards de dollars (taux de change 2006).

Terminal à marchandises diverses et conteneurs

Terminal roulier : véhicules d'import/export (voitures, remorques, camions...) et tronçons d'avions

Plateforme logistique multimodale de Montoir : fret divers et entrepôts, interconnexions routières et ferroviaires, réserves foncières pour l'implantation d'entreprises.

Saint-Nazaire

Terminal frigorifique

Terminal fruitier

Terminal colis lourds

Donges

Terminal pétrolier : raffinerie

A.4.3. Sites Portuaires Amont

Nantes

Terminal de croisières : le quai Wilson reçoit les paquebots de croisière. Les passagers, après la remontée de l'estuaire de la Loire, débarquent à proximité immédiate du centre ville, sur un site faisant actuellement l'objet d'un plan d'aménagement.

Terminal à marchandises diverses et produits forestiers : sucre, engrais, produits métallurgiques et forestiers, notamment le bois d'œuvre exotique

Terminal céréalier

Terminal sablier

Terminal roulier

Plateforme logistique multimodale de Cheviré

Trafic maritime

Le trafic du PANSN pour les années 2005 et 2006 (bilan provisoire) est présenté ci-dessous.

Principaux chiffres du trafic extérieur du Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire

Les trafics sont exprimés en tonnes.

Les résultats de l'année 2006 sont provisoires.

	2005	2006	2006/2005
Trafic total (import et export)	34 538 533	34 480 000	- 0,2 %
Principaux trafics énergétiques :			
- pétrole brut	10 534 882	10 378 000	- 1,5 %
- produits raffinés	6 556 488	5 662 000	- 13,6 %
- gaz naturel liquéfié	5 884 050	6 675 000	+ 13,4 %
- charbon	2 061 424	2 058 000	- 0,2 %
Principaux trafics non énergétiques :			
- aliments du bétail	2 153 316	2 046 000	- 5 %
- céréales	992 377	1 033 000	+ 4,1 %
- conteneurs	1 383 283	1 462 000	+ 5,7 %
- roulier (*)	580 649	587 000	+ 1,1 %
- bois (**)	203 957	150 000	- 26,5 %

(*) Hors conteneurs

(**) Hors conteneurs et roulier

Source : PANSN - www.nantes.port.fr

Ces résultats montrent la prédominance du trafic pétrolier et énergétique. L'activité la plus dynamique est le GNL (+13,4%) en cohérence avec la forte demande actuelle en Europe.

À ces chiffres, il faut ajouter le trafic de croisières (avril à octobre) : en 2006, sept paquebots internationaux ont fait escales dans les ports de Nantes, Saint-Nazaire et Montoir de Bretagne. L'activité croisière du port de Nantes est coordonnée avec d'autres ports français de la Manche et de la façade Atlantique avec notamment du nord au sud : Saint-Malo, Brest, Lorient, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne / Saint-Jean-de-Luz à travers l'association French Atlantic Ports of Call (www.port-of-call.com).

A.5. Activités industrielles

L'industrie du territoire de la CARENE, développée à proximité du littoral, se répartie dans les domaines suivants :

La construction navale (Chantiers de l'Atlantique) : construction de navires de croisières (1/3 du marché mondial) et de navires à haute valeur ajoutée (méthanier notamment)

- La construction aéronautique (Airbus) : avec notamment Airbus Industrie (deux fuselages par jour), mais également des industries annexes (moteurs et turbines)
- Le pétrole : la raffinerie de Donges et divers stockages de produits pétroliers
- Les activités portuaires (import/export)

Dans le secteur de Montoir de Bretagne, en plus du terminal méthanier de Gaz de France, les sites de YARA France (fabrication engrais) et CEREGRAIN (stockage engrais) sont soumis à la directive Seveso II. La commune voisine de Donges compte deux autres sites Seveso II : TOTAL (raffinerie) et ANTARGAZ (stockage GPL).

Le terminal de Montoir de Bretagne étant situé au cœur d'un port industriel (voir plan à la fin du document), de nombreuses entreprises sont présentes à proximité, notamment du domaine du transport et du stockage de marchandises. Les données ci-dessous ont été colligées à partir de données disponibles sur Internet et ne sont pas exhaustives. Le décompte (incomplet) du nombre de personnes travaillant autour du terminal de Montoir indique qu'au moins 372 personnes travaillent à moins de 1 km du terminal.

ENTREPRISE PRÉSENTE AUTOUR DU TERMINAL DE MONTOIR	DISTANCE AU TERMINAL	NOMBRE D'EMPLOYÉS
A L'EST		
<i>Terminal agro-alimentaire et multivrac</i>		<i>plus de 195</i>
• MVA	200 m	10
• EUROTOURBE	200 m	non disponible
• CARBOLOIRE	350 m	non disponible

ENTREPRISE PRÉSENTE AUTOUR DU TERMINAL DE MONTOIR	DISTANCE AU TERMINAL	NOMBRE D'EMPLOYÉS
• EUROSTOCKAGE CIMENTS DE L'ATLANTIQUE	350 m	15
• SEMABLA	500 m	non disponible
• SONASTOCK	500 m	non disponible
• ATLANTIC STOCKAGE	500 m	16
• CARGILL SOJA France	700 m	4
• SGS	700 m	non disponible
• SELI	750 m	3
• SEEI	750 m	50
• S AND B INDUSTRIAL MINERALS	850 m	30
• SEA INVEST	850 m	29
• STOCALOIRE – AGRITANS	1 km	38
<i>Poste aval à liquide</i>		<i>plus de 168</i>
• YARA FRANCE	1,3 km	166
• TIMAC	1,8 km	non disponible
• LOIRET&HAENTJENS	1,8 km	2
A L'OUEST		
<i>Terminal à marchandises diverses et conteneurs</i>		<i>plus de 120</i>
• SEA INVEST France	100 m	36
• COGEMAR	100 m	3
• CGA & Cie	900 m	22
• POSTE D'INSPECTION FRONTALIER	900 m	non disponible
• MGA	900 m	59
• GUMO	900 m	non disponible
<i>Plateforme logistique</i>		<i>plus de 57</i>
• INTERMARCHE	600 m	non disponible
• JOLLIVET	600 m	non disponible
• DOUANES	600 m	non disponible
• AGENCE MARTIN MONTOIR	600 m	22
• MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY	600 m	14
• CESA	600 m	non disponible
• CETRA	600 m	13
• SDA	600 m	8
<i>Terminal roulier</i>		<i>plus de 59</i>
• STLM DOM	1,2 km	non disponible
• TRANSPORT BUSTO	1,2 km	4

ENTREPRISE PRÉSENTE AUTOUR DU TERMINAL DE MONTOIR	DISTANCE AU TERMINAL	NOMBRE D'EMPLOYÉS
• PARC RORO	1,2 km	non disponible
• SOMALOIR	1,5 km	18
• GEFCO	1,5 km	7
• MANOCEAN	1,7 km	30
AU NORD		
• AEROGARE DE NAZAIRE MONTOIR	1 km	non disponible

A.6. Agriculture et élevage

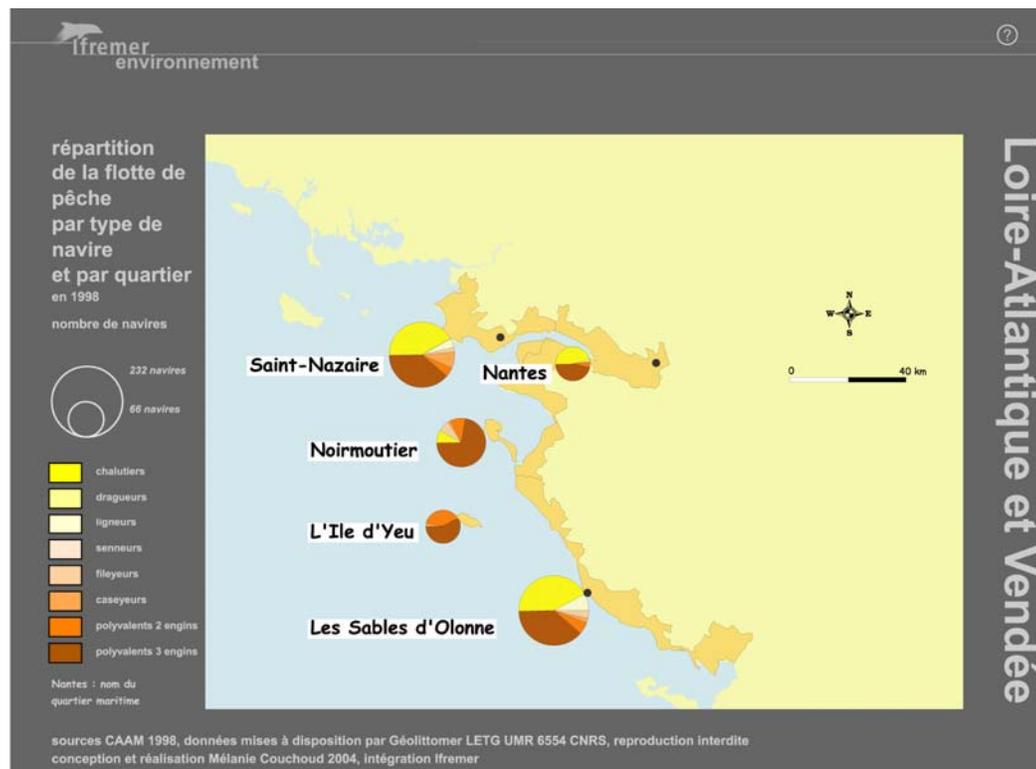
La surface agricole utile exploitée sur la CARENE est de 12 700 ha dont 6 300 ha de terre arables et 6 400 ha de marais et prairies humides.

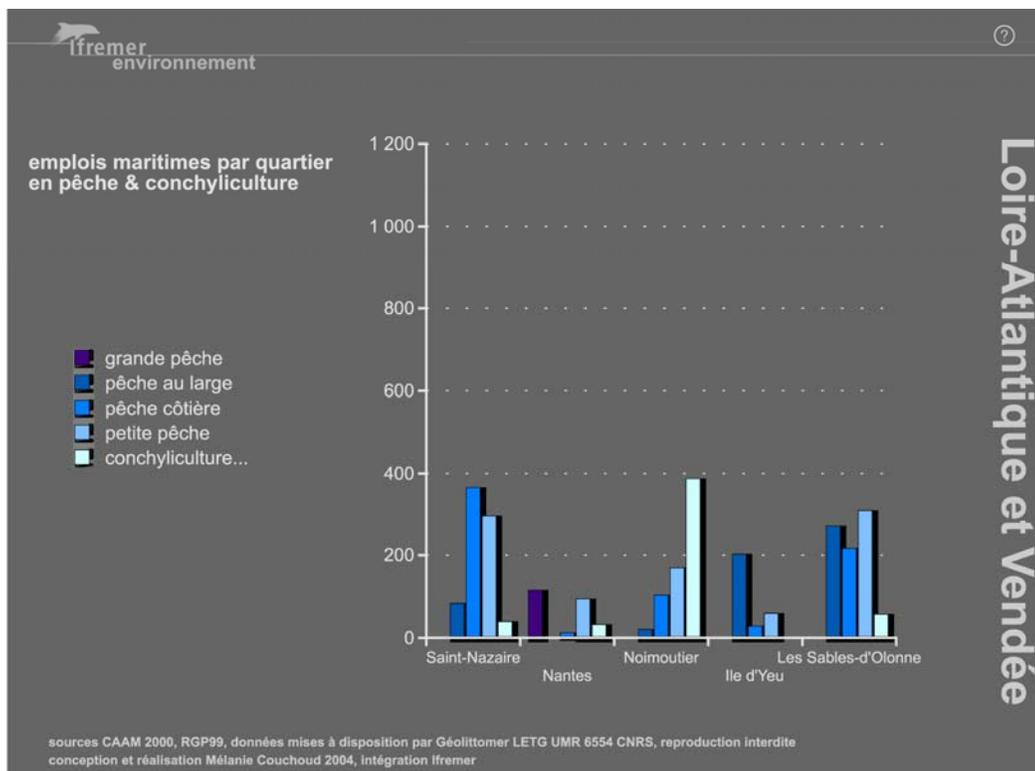
L'activité agricole regroupe 250 actifs sur 170 exploitations. Elle est essentiellement basée sur l'élevage bovin et la production laitière (72% des exploitations), ainsi que les cultures destinées au marché périurbain.

A.7. Pêche professionnelle

Autour du terminal méthanier, on recense de nombreuses pêcheries, les plus proches du site étant à 2,9 km au *sud* du site, ainsi qu'à 4,5 et 6 km au *sud-ouest*.

En Loire-Atlantique et en Vendée le littoral est découpé en 5 quartiers maritimes : Saint-Nazaire, Nantes, Noirmoutier, Yeu, Les Sables d'Olonne. La répartition de la flotte de pêche et des emplois maritimes dans ces 5 quartiers est présentée sur les schémas ci-après :





Sur le littoral des départements de Loire-Atlantique et de Vendée, l'ensemble des activités de pêche et d'aquaculture représente 2 821 actifs recensés par le CAAM en 2000. Cette activité est réalisée par 696 navires de pêche dont 47% sont des navires polyvalents de 3 engins et 32% sont des chalutiers.

Dans la région de Saint-Nazaire, bien que la pêche commerciale décline depuis plusieurs années (30% de navires en moins depuis 10 ans), elle reste une activité significative pour la région et représente environ 200 équipages et 800 emplois directs dans la région de Saint-Nazaire.

Les ventes de pêche fraîche en 2003 (hors ventes à l'étranger et algues), représentent 34 057 tonnes et 121 millions d'euros pour l'ensemble de la région des Pays de la Loire, soit 10% de la production nationale. La région de Saint-Nazaire contribue pour le 1/3 à ces ventes.

Quartiers de SAINT NAZAIRE/NANTES (Source OFIMER)

Ventes 2003	Quantité (tonnes)	Valeur (M€)
Total dont :	13 594	51,0
Anchois commun	3 984	13,5
Bar commun	775	5,8
Anguille d'Europe	43	5,3
Sole commune	374	4,1
Langoustine	331	3,5

Les trois ports de pêche principaux de la région sont La Turballe, St-Gilles-Croix-de-Vie et Les Sables d'Olonne. Les chalutiers Turballais sont, depuis 1993, spécialisés dans la pêche à l'anchois, espèce qui a détrôné la traditionnelle sardine.

La région produit près de 21 000 tonnes de produits conchylicoles traditionnels, huîtres, moules et coques, par an, soit environ 10% de la production nationale. La production est réalisée dans les bassins conchylicoles des traicts du Croisic et de Pen-Bé ainsi que dans les baies de Bourgneuf et de l'Aiguillon-sur-Mer. La baie de Bourgneuf produit à elle seule de l'ordre de 10 000 tonnes d'huîtres.

Les marais sont également des sites privilégiés pour l'activité d'aquaculture. En Loire-Atlantique cette activité se pratique dans les marais de Mesquer et de Guérande, en Vendée, dans les marais de l'île de Noirmoutier, le marais Breton, le marais d'Olonne et de Talmont. Ces activités fournissent 2 000 emplois permanents et 4 000 saisonniers.

La région compte une trentaine d'entreprises d'aquaculture nouvelle. La production de turbots et de naissains pré grossis d'huîtres y est pratiquée, ainsi qu'une petite production de palourdes et d'algues. Ainsi, 50 tonnes de palourdes, 11 tonnes de bars et de daurades, 340 tonnes de turbot et 40 tonnes d'algues sont produits par an. Ce qui représente un chiffre d'affaires de 5,7 millions d'euros.

A.8. Tourisme et loisirs

A.8.1. Sur le territoire de la CARENE

Le territoire de la CARENE propose un tourisme aux multiples facettes. Tourisme balnéaire avec ses grandes plages et ses ports de plaisance, tourisme culturel avec des destinations insolites, tourisme industriel avec la visite d'entreprises de renommée mondiale ou encore tourisme rural avec la découverte de l'arrière pays.

Avec l'immense baie de La Baule Pornichet, la côte sauvage, les ports de plaisance, les sports nautiques, les promenades le long du littoral, la région offre un tourisme balnéaire en progression constante. Quinze plages sont recensées autour du terminal méthanier dans un rayon de 5 à 15km (7 sur la rive nord et 6 sur la rive sud), dont la très connue plage de Saint-Marc-sur-Mer (la plage de Monsieur Hulot).

La région propose de nombreux lieux d'intérêts culturels : monuments mégalithiques, fort militaire, églises, etc. Un écomusée permet de mettre le patrimoine local en valeur. La base sous-marine de Saint-Nazaire a été réhabilitée et on y propose la visite d'un sous-marin et d'une reconstitution grandeur nature d'un paquebot transatlantique. La ville elle-même témoigne de son histoire : détruite pendant la dernière guerre mondiale, elle a été recrée par les architectes et urbanistes modernes. Des projets de réaménagement urbains entre le port et la ville sont en cours.

Au-delà du littoral, plus dans les terres, la région nazairienne recèle de nombreux trésors naturels, comme le Parc naturel régional de Brière, les marais salants de Guérande ou plus loin, le vignoble nantais (Muscadet et Gros plan).

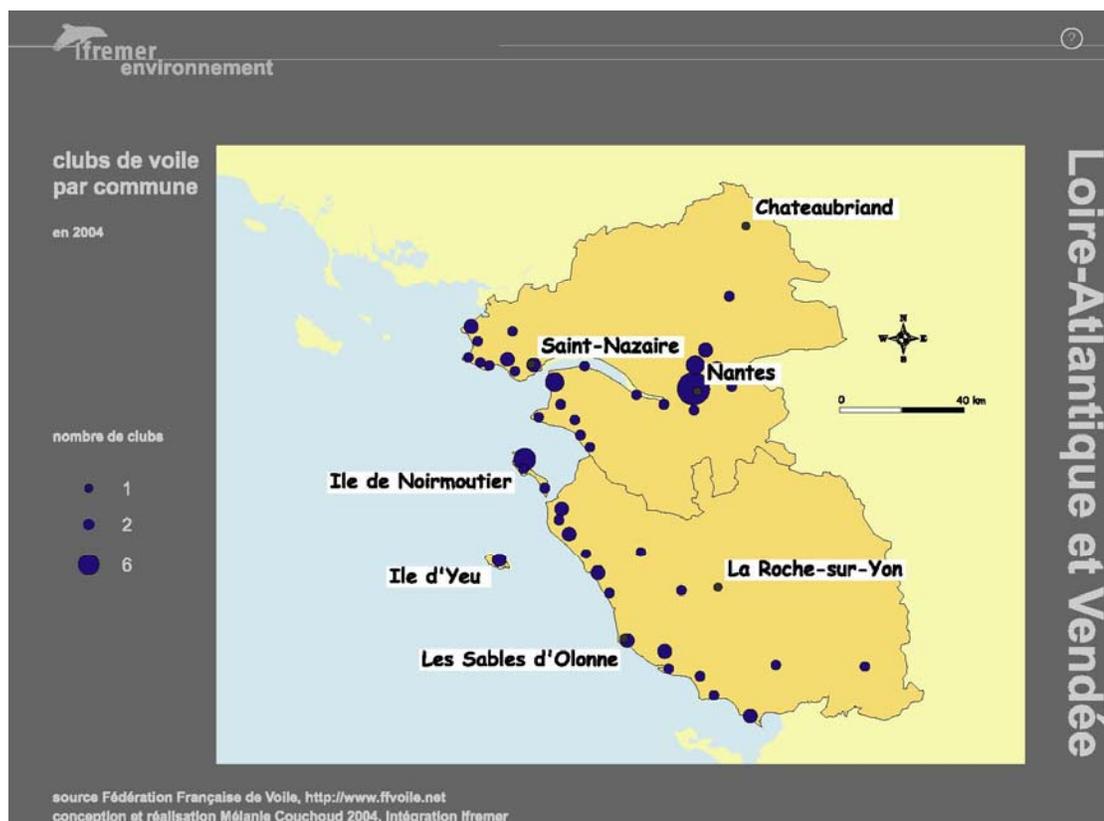
Le tourisme industriel est très présent (visites une à plusieurs fois par semaine suivant la saison). La visite d'Airbus et de ses énormes structures abritant l'assemblage d'une partie du géant des airs, l'A 380, ou encore la visite Chantiers de l'Atlantique où naissent les plus grands paquebots du monde (dont le Queen Mary 2). Des visites du port sont aussi organisées.

L'économie liée au tourisme sur ce territoire, nettement dominée par le tourisme balnéaire, représente près de 13 millions de nuitées (agglomération nazairienne et presque île guérandaise), soit l'équivalent d'une population permanente de 35 000 habitants. La période de haute saison (début juin - fin septembre) concentre 75 % de l'activité.



A.8.2. À l'échelle du département (Loire Atlantique) et de la région (Pays de Loire)

La Loire-Atlantique et la Vendée, possèdent 450 km de littoral dont 210 de plage, 29 ports de plaisance dont 11 ports à flot, 6 centres de thalassothérapie, 71 clubs de voile (41 en Loire-Atlantique et 30 en Vendée). La carte ci-après témoigne de l'importance de la navigation de plaisance dans la région.



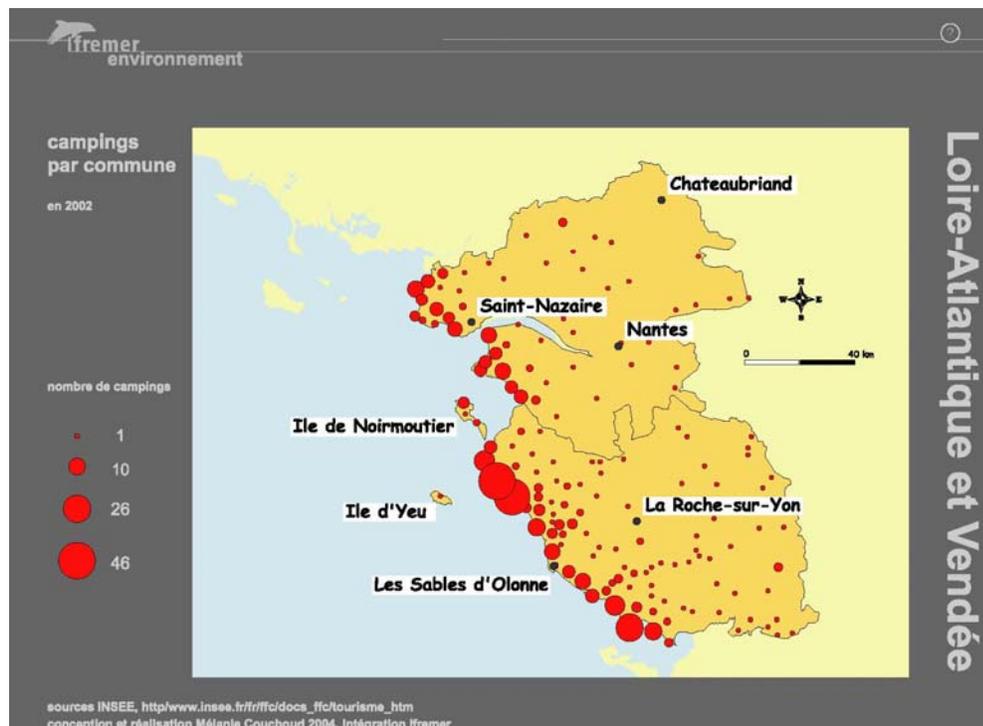
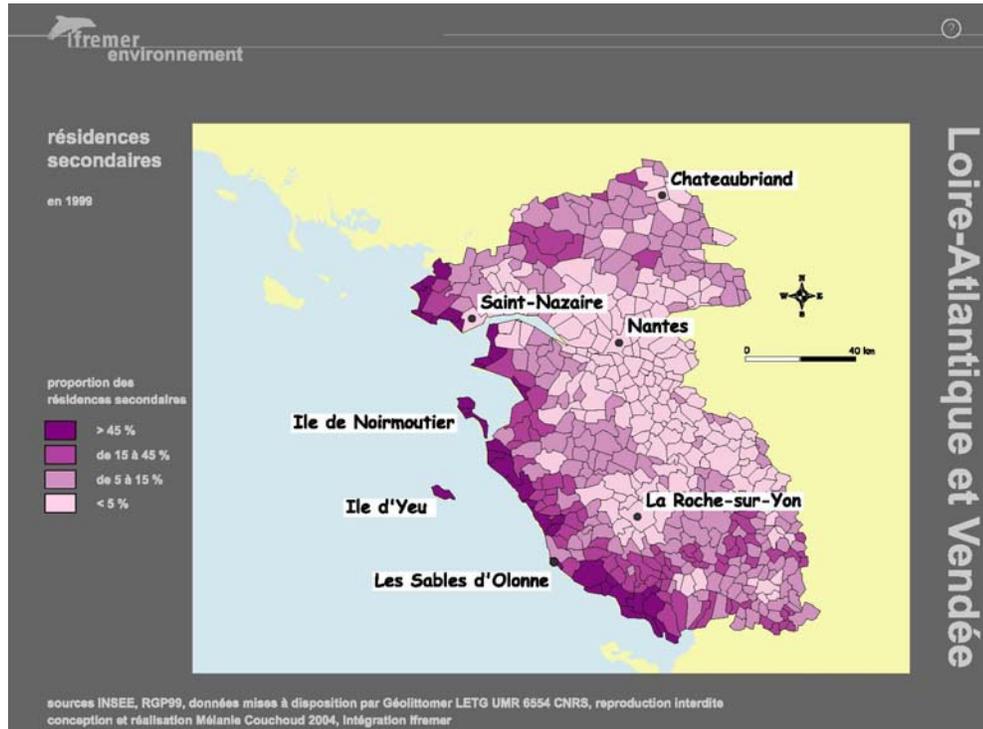
La région recèle également un parc naturel régional en Loire-Atlantique, la Brière et un parc interrégional en Vendée, celui du marais Poitevin. Le parc naturel régional de Brière s'étend sur 49 000 ha et sur 18 communes.

Ces chiffres sont des indicateurs du développement touristique entrepris dans cette région. En ajoutant le fait que la région Pays de la Loire est au 7ème rang des régions françaises en nombre de nuitées, générant une consommation touristique de près de 4,5 milliard d'euros² et qu'elle représente 61 000 emplois salariés en moyenne en saison estivale, on comprend l'ampleur du phénomène touristique dans ces deux départements.

La capacité d'accueil du département de Loire-Atlantique se répartit en 168 campings, 248 hôtels, 565 gîtes et chambres d'hôtes et 62 024 résidences secondaires.

² Soit 3,2 milliards de dollars (taux de change 2006).

La carte de la part des résidences secondaires sur la totalité des logements permet de montrer que le littoral est un espace privilégié pour le tourisme dans cette région. La carte des campings par commune confirme cette tendance, les communes littorales comptent pour la plupart plus d'un camping (jusqu'à 46 pour la commune de Saint-Jean-de-Monts). Enfin nous pouvons noter que cette région s'est vu attribuer 49 pavillons bleus pour ses plages et 5 pour ses ports en 2002 ce qui représente un indicateur de qualité touristique de la région.



A.9. Voies de communication

A.9.1. Transport maritime et fluvial

Les données qui suivent ont été transmises par le Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire.

Le chenal de navigation qui permet l'arrivée des méthaniers est aussi la route que suivent pétroliers, porte-conteneurs, engins de dragage, remorqueurs et autres. Ils passent à environ 200 m au *sud* du terminal. Ce chenal est presque rectiligne (rayon de courbure minimal de 2 500 m). Il a été élargi au moment de la construction du terminal et comporte une zone de manœuvre où les navires méthaniers peuvent faire demi-tour.

Le trafic a été de 2 564 navires en 2005.

Le Port Autonome autorise et règle le passage des différents navires de façon à ce qu'il n'y ait pas croisement de deux méthaniers, ou d'un méthanier et d'un pétrolier dans le chenal.

Le tirant d'eau des méthaniers en charge est de 11,50 m. Les méthaniers empruntent le chenal lorsque les conditions de marée amènent une hauteur d'eau minimale de 13,25 m. Les conditions hydrologiques néfastes (bouchon vaseux) ont réduit la cote de fond garantie du chenal qui était à l'origine de -12,85 m (compte tenu de la correction de +0,40 m du zéro des cartes marines effectuées en 1985).

Les cotes de fond garanties des souilles sont égales à -13,1 m CM (carte marine) pour l'appontement amont et pour l'appontement aval. Moyennant un agrandissement de ces souilles et un approfondissement du chenal, le terminal pourrait recevoir des méthaniers d'une capacité maximale de 200 000 m³.

La variation du niveau de l'eau peut a priori provenir des facteurs suivants :

- coefficient de marée,
- direction et force du vent,
- pression atmosphérique,
- période de crues de la Loire.

D'après le Port Autonome, le facteur le plus important (après le flot et le jusant) est le vent. Par tempête d'*ouest*, on observe une surcote de 50 cm, et une décote de 50 cm par fort vent de *nord-est*.

Les crues n'ont, semble-t-il, aucune influence sur la hauteur d'eau au droit du terminal mais augmentent le courant de 2 nœuds.

Le marnage maximum (coefficient 110) est de 6 m au-dessus du niveau minimal d'eau, d'où une cote maximale +6,90 m annuelle. Depuis la construction du terminal la cote +7,20 m a été enregistrée une fois. La conjugaison d'une tempête et d'un coefficient 120 pourrait donner +7,40 m (+7,38 m en 1937). Ces cotes tiennent compte de la correction de +0,40 m du zéro des cartes marines effectuées en 1985.

A.9.2. Transport routier

Les données qui suivent ont été transmises par la Direction Départementale de l'Équipement pour l'année 2005.

La voie rapide Nantes - Saint-Nazaire (RN 171) passe à environ 2 km au *nord* du terminal et on y compte un trafic moyen de 45 380 véhicules par jour (dont 5,1 % de Poids Lourds).

Au *nord-ouest*, à la même distance environ, la route départementale RD 971 Montoir - Saint-Nazaire supporte un trafic de 7 943 véhicules par jour.

A l'*ouest* la route du Pont de Saint-Nazaire reçoit une moyenne de 26 529 véhicules par jour et est située à plus de 2 km.

La Route Départementale RD 100 qui dessert la rive *nord* de la Loire, longe le terminal à environ 120 m au *nord* (par rapport à la limite de clôture). On y compte un trafic moyen de 4 806 véhicules par jour (dont 24% de Poids Lourds). Pour les petites routes sillonnant la zone portuaire et la zone de l'aérodrome nous ne disposons pas d'éléments statistiques.

A.9.3. Transport ferroviaire

Les données qui suivent ont été transmises par le Réseau Ferré de France pour l'année 2005.

La voie ferrée Nantes - Le Croisic passe à environ 2 km au *nord* du terminal.

Le trafic ferroviaire journalier est estimé à :

- 49 trains de voyageurs (13 trains Grandes Lignes, 36 TER) ;
- 3 trains de frets ;
- 5 machines seules ou rames vides transférées.

A.9.4. Transport aérien

A 1 km au *nord* du terminal se trouve l'aérodrome de Saint-Nazaire – Montoir, dont la piste est orientée *est-ouest* et n'est donc pas dans l'axe des installations du TMM.

A 15 km à l'*ouest* est situé celui de La Baule-Escoublac, et à 50 km à l'*est* on trouve l'aéroport international de Nantes-Atlantique.

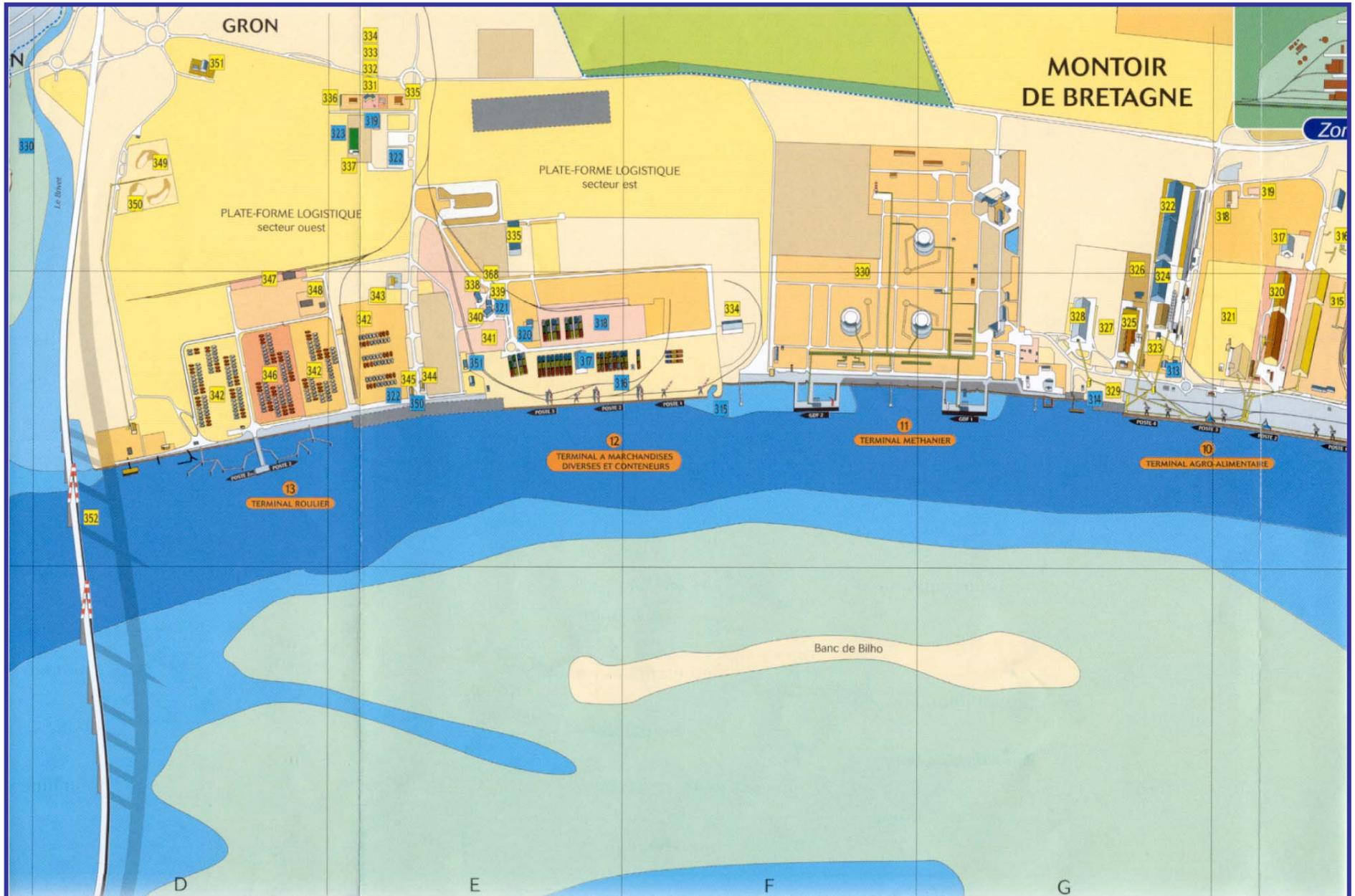
Localisation du terminal de Montoir-de-Bretagne



Montoir-de-Bretagne (France)
(élévation de 20 km)



Plan de la zone industrialo-portuaire de Montoir de Bretagne (extrait)



Localisation du terminal de méthanier de Montoir de Bretagne le long du chenal maritime

